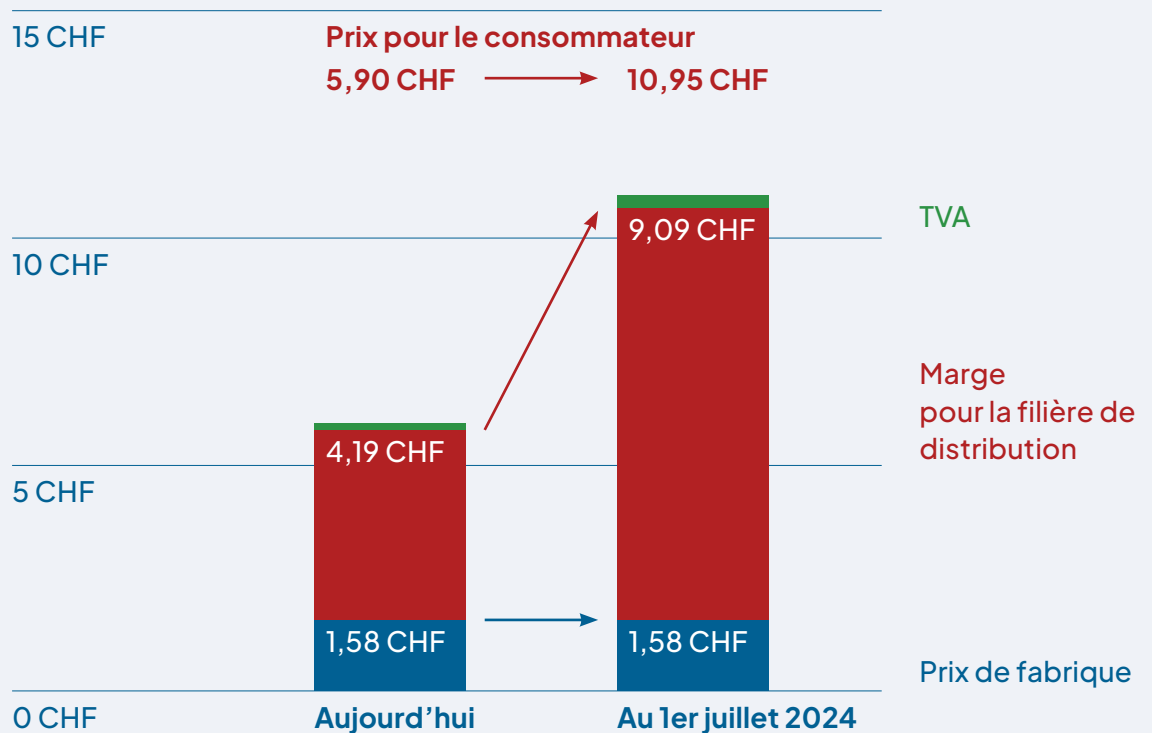


# L'Office fédéral de la santé publique fait-il un cadeau à la filière de distribution? <sup>1</sup>

## Dès le 1er juillet 2024 les patients paieront davantage pour des médicaments bon marché

Comparaison sur la base d'un antidouleur Ibuprofène 400 mg 20 tablettes



### Ce qui va changer au 1er juillet 2024

- Les prix de vente des médicaments bon marché dont le prix de fabrication est inférieur ou égal à 15 francs augmenteront à partir du 1er juillet 2024.
- Les consommateurs paieront certes des prix un peu plus bas pour des médicaments jusqu'ici plus chers, mais devront en contrepartie mettre davantage la main à la poche pour les médicaments bon marché souvent utilisés dans le cadre des soins de base.
- Pour l'industrie pharmaceutique, le nouveau modèle de marge ne change rien. Les prix de fabrication restent inchangés.
- Seul le commerce intermédiaire en profite. Les prix changent, il ne s'agit pourtant pas d'une réduction des coûts, mais d'une simple redistribution.
- 136.6 millions de francs<sup>2</sup>, ce montant correspondra à l'augmentation du prix des médicaments bon marché.

<sup>1</sup> Communiqué de presse de l'Office fédéral de la Santé Publique du 8 décembre 2023: Promotion des génériques et diminution du prix des médicaments

<sup>2</sup> Coûts supplémentaires pour les médicaments avec un prix de fabricant de moins de 15 francs achetés en pharmacie, calculé sur la base des quantités vendues en 2023

